

Forum Jeunesse Océan - 25 avril 2025



1. Renforcer les textes juridiques contraignants pour intégrer les enjeux climatiques liés aux océans.

La Convention de Montego Bay et la CCNUCC abordent insuffisamment ces questions. Le Traité sur la haute mer (BBNJ), en attente d'entrée en vigueur après l'UNOC, et le futur traité sur la pollution plastique, offrent des perspectives à soutenir.

2. Affirmer l'obligation de solidarité des États face aux changements climatiques.

Il faut soutenir les États les plus vulnérables (comme Tuvalu). Les procédures engagées devant la CIJ et le Tribunal international du droit de la mer doivent marquer cette évolution.

3. Intégrer l'éducation sur les océans et le climat dès le plus jeune âge.

Malgré une hyperconnexion, l'UNOC reste méconnue. Sensibiliser tôt est essentiel pour générer une mobilisation informée, proactive et durable sur les enjeux marins.

4. Impliquer tous les territoires à travers des espaces participatifs décentralisés.

Créer des zones d'engagement citoyen, inspirées des villages JO ou fan zones, permettrait de démocratiser les débats climatiques et de rendre l'enjeu océanique concret à tous les niveaux.

5. Mettre en place une stratégie de communication ambitieuse et percutante autour de l'UNOC.

Informier clairement sur ce qu'est l'UNOC, ses objectifs et comment s'y engager. Utiliser des campagnes fortes, à l'image du GIEC, pour susciter l'intérêt et l'action.

Forum Jeunesse Océan

25 avril 2025

Mesdames, Messieurs,

Au nom d'Assas Model United Nations, nous sommes très heureux d'être devant vous aujourd'hui et très reconnaissants de l'attention qui nous est témoignée. Nous remercions l'AFNU pour cette opportunité et plus largement pour l'organisation de ce Forum Jeunesse Océan, à l'aube de l'UNOC en juin prochain. Pendant cette année estampillée "Océan", nous avons eu l'honneur de participer au colloque du 29 novembre 2023, particulièrement à sa 3ème table-ronde, "Le multilatéralisme au service de l'Océan", afin d'y présenter notre point de vue, notre réflexion, et éventuellement nos idées.

Vous le savez mieux que nous, l'Océan multiplie des enjeux à haute difficulté : réchauffement et acidification, blanchiment des coraux, hausse du niveau des mers, baisse de la biodiversité marine, pêche intensive, maritimisation du narcotrafic, et d'autres encore. Une action ferme, unie et rapide est ainsi nécessaire.

Nous avons alors une vision claire : il faut **renforcer l'ossature juridique de protection de l'Océan**. Car en effet, nous pensons que la protection effective des Océans ne peut s'accomplir qu'à l'aide de textes juridiques contraignants pour les Etats : oui, la Convention de Montego Bay existe, et elle regroupe 170 Etats signataires mais celle-ci ne fait aucune mention explicite du changement climatique. Oui, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques existe, fait allusion aux écosystèmes marins, ainsi qu'à l'océan comme puits et réservoirs de gaz à effet de serre, mais cette prise en compte semble trop timide, et en décalage avec l'importance des océans, qui représentent 71 % de la surface du globe.

À ce titre, il est impossible de ne pas évoquer l'évolution majeure que représente le Traité pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine (BBNJ), signé par 113 Etats et ratifié par 21 Etats, afin de poser les bases d'une gestion globale de l'Océan et de ses ressources, dans un espace qui était jusque-là laissé en dehors du droit. Il est impératif que ce traité entre en vigueur dès 2025 en obtenant les ratifications nécessaires. Mais il est impossible de s'arrêter là : le droit international doit se saisir de la lutte contre la pollution plastique, de même qu'il pourrait reconnaître l'Océan pour ce qu'il est, non pas un simple espace mais un organisme vivant, qui devrait ainsi jouir de la personnalité juridique, à l'image de ce qui a pu se faire avec des fleuves en Inde et en Nouvelle-Zélande.

Seulement, le droit, c'est également une volonté. Et en ce qu'il s'agit de la lutte contre les changements climatiques, cela doit être une **volonté de solidarité entre Etats, qui doit se transformer en obligation**. Nul ne doit faire cavalier seul. Une solidarité à l'égard des pays en

développement, et des pays directement victimes des changements climatiques doit être mise en place. Sur ce point, nous espérons que la Cour internationale de justice, saisie en mars 2023 par l'Assemblée générale de l'ONU sur demande du Vanuatu, saura s'exprimer avec force sur les obligations internationales des Etats en matière de changement climatique, et sur les conséquences juridiques de leur non-respect.

Mais ces objectifs n'ont de sens que s'ils sont connus et partagés. Car nous savons que les organisations et les initiatives internationales pour permettre une meilleure protection de l'Océan ne manquent pas : Nations Unies, Organisation maritime internationale, COP 16 sur la biodiversité, COP 29 sur le climat, Décennie de l'Océan... Nous pensons que l'objectif doit être de les concrétiser, mais surtout de les démocratiser. Afin de renforcer l'efficacité de ces collaborations internationales, il est essentiel que la société civile joue un rôle actif et constructif. D'où notre double recommandation : les Etats doivent mettre en place **une éducation et un engagement vis-à-vis de la protection des mers et océans dès le plus jeune âge**, mais également **à tous les niveaux de leur territoire**.

Dès le plus jeune âge car, nous le savons, les jeunes générations sont sensibles aux enjeux climatiques, et leur éducation déterminera les solutions que la prochaine gouvernance mondiale apportera à ces problématiques bicentenaires. Dans un monde où nous n'avons jamais été aussi connectés, aussi proches, et à un si jeune âge, il faut saisir cette opportunité et cultiver un intérêt de défense de l'environnement chez les plus jeunes : par des interventions dans des écoles, par des visites, par des découvertes. La science ne doit pas être réservée aux plus grands, surtout si l'action et la connaissance collective peuvent changer les choses.

Cette éducation doit aussi être faite à tous les niveaux du territoire. La protection des Océans ne peut rester un objectif lointain uniquement évoqué dans des forums internationaux. Il doit s'agir d'un engagement concret et multiscalaire, impliquant non seulement les États mais aussi les associations de protection de l'Océan, les instituts de recherche scientifique et les simples individus. Pour cela, nous pensons qu'il est essentiel de généraliser les forums ouverts à toutes et à tous, comme on a pu le voir lors des Jeux olympiques ou de la Coupe du monde, mais dans un contexte scientifique, pédagogique et protecteur. Cela sera effectivement fait à Nice, et nous nous en réjouissons, mais l'idée doit se répandre dans toutes les villes, qu'elles soient petites, moyennes, ou grandes. Cela doit permettre d'ouvrir la lutte contre les changements climatiques à tous, et permettre l'avènement d'une réelle démocratie climatique.

Et en ce sens, nous plaidons pour la **mise en place d'une stratégie de communication complémentaire sur des grands évènements tels que l'UNOC**. Nous constatons avec tristesse l'ignorance généralisée de la tenue de l'UNOC sur notre territoire et dans seulement quelques mois, du fait d'un manque d'intérêt, peut-être, mais surtout d'un manque d'information. Dans le futur, les citoyens doivent savoir ce qu'est l'UNOC, ce qui s'y joue, comment s'y engager et

faire peser sa voix. En cela, les Etats ne doivent pas avoir peur de mettre en place des stratégies innovantes, comme le GIEC a déjà pu le faire pour faire retentir la publication de leur rapport. Il ne faut pas avoir peur de la publicité, de choquer, d'avertir des risques, de montrer ce qui se joue en ce moment. Pour véritablement faire bouger les lignes, l'implication des citoyens doit se faire *a priori* par une présentation des enjeux, et non pas *a posteriori*.

Bien sûr, ces idées sont souvent brisées par la dure réalité : il nous faudra apprendre à mettre de l'eau dans notre vin, à savoir s'écouter et s'engager, mais nous sommes persuadés qu'il existe une volonté mondiale de changer les choses pour le mieux, et qu'en cela l'UNOC 3 est porteuse d'espoir, et promet d'être centrée autour de l'action et la mobilisation internationale.

À nouveau, nous souhaitons remercier et exprimer notre profonde gratitude à l'AFNU pour l'attention qu'elle témoigne aux associations étudiantes et pour la grande opportunité que ce colloque représente. Merci à toutes et tous pour votre attention.